

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

جامعة عمار ثليجي بالأغواط

UNIVERSITE AMAR THELIDJI LAGHOUAT

قسم الهندسة المعمارية

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



***Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention
du diplôme master en architecture***

Option : Architecture urbain

Présenté par :

DIDOUNI Kaddour

Intitulé

***Etude de qualité d'usage des espaces
publics***

-Cas de jardin public de la ville d'Aflou-

JURY :

Mr. ASSELI Saad

Mr. OTHMANI Marabout

Mr. BOUCHAREB Zohra

Mr. HEFFAF Salaheddine

Président

Examineur

Examineur

Encadreur

Année Universitaire 2019/2020

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à ceux qui ont fait de moi ce que je suis et

ne cessent de me soutenir et de m'encourager :

ma Mère et mon Père pour tout l'appui et soutien qu'ils m'avaient

offert,

À mes chers frères et sœurs ;

À mes oncles et mes tantes ;

À mes cousins et cousines ;

À tous mes ami (e)s et collègues ;

Et à toutes les personnes qui me tiennent à cœur, merci.

...DIDOUNI Kaddour

SOMMAIRE

PARTIE INTRODUCTIVE :

1. Introduction générale.....	02
2. Problématique générale.....	02
3. Les hypothèses.....	03
4. L'objective.....	03
5. La méthodologie de recherche	03

CHAPITRE I : LES ESPACES PUBLIC

1. Introduction.....	05
2. Définition des espaces publics.....	05
3. L'historique des espaces publics	06
4. L'espace public : un concept polysémique.....	09
5. Les dimensions de l'espace public dans la ville	11
6. Les types des espaces publics	14
7. Le rôle des espaces publics dans la ville	19
8. Les composantes des espaces publics	20
9. La qualité des espaces publics	22
10. Le jardin public	25
11. La méthode d'analyse des espaces publics	26
12. conclusion.....	29

CHAPITRE II: présentation de la ville AFLOU

1. Introduction	31
2. Situation de la ville d'AFLOU	31
3. Informations géographiques de la ville d'Aflou	32
4. Information démographique de la ville d'Aflou	32
5. Le climat de la ville d'AFLOU	33
6. Transport	34
7. Synthèses	34

CHAPITRE III: Etudes des espaces publics dans la ville d'Aflou

1. Le choix de cas d'étude un espace public (jardin public).....	36
2. L'historique de jardin.....	36
3. situation de l'espace	37
4. la relation entre l'environnement immédiat	39
5. la visibilité de jardin	40
6. les voies adjacentes de jardin	41
7. d'accessibilité de jardin	44
8. les limites de jardin (les parois)	45
9. Le revêtement de sol de l'espace public	46
10. Le mobilier urbain de l'espace public	51
11. Les grilles d'observation	53
12. Synthèses	56

Conclusion générale :57

On termine cette étude par une conclusion générale qui montre les résultats de la recherche, et les recommandations en vue d'améliorer l'usage des espaces public.

ملخص

Tableau des figures :

Numéro de figure	Titre	Source	Page
1	Le forum civil, Pompéi	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	8
2	Nuremberg : Place publique à la fin de Moyen Age	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	9
3	Perspective urbaine	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	9
4	Entrée du Vauxhall 1761 : une allée promenade	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	10
5	Jardin français du Petit Trianon	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	10
6	La place de l'Hôtel de ville de Philadelphie 1958	Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture (Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles)	10
7	Les dimensions de la qualité urbaine	Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Magister en : Architecture (La qualité des espaces publics -Cas des places de la ville de Béchar-)	25
8	La perméabilité entre les deux espaces a et b	Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Magister en : Architecture (La qualité des espaces publics -Cas des places de la ville de Béchar-)	30
9	la Carte géographique de la ville aflou	Google earth	35
10	Situation de jardin d'étude	Google earth	40
11	Situation de jardin d'étude	pdau	41
12	relation de jardin avec l'environnement	l'auteur	42
13	la visibilité de jardin à l'extérieur	l'auteur	43
14	Les axes qui passent à côté le jardin	Google earth	44
15	Les axes qui passent à côté le jardin	Google earth	45
16	l'intersection de 3 grands axes a côté le jardin	l'auteur	46

17	l'accessibilité de jardin	pdau	48
18	Mur de clôture de jardin public	l'auteur	49
19	déférents passage piéton dans le jardin public	l'auteur	50
20	des arbres et les espaces vert	l'auteur	51
21	un lac d'eau	l'auteur	52
22	une fontaine au centre de jardin	l'auteur	53
23	déférents espaces de détente	l'auteur	54
24	espaces réservé pour les évènements	l'auteur	55
25	poteau d'éclairage public	l'auteur	55
26	les bancs	l'auteur	56
27	Un puits	l'auteur	56

Partie Introductive

1. Introduction générale :

Depuis l'Antiquité, les espaces publics ouverts ont connu plusieurs et différents sens. Les aménagements de la ville que nous observons sont en premier lieu la représentation d'un système structuré, réglementé et aménagé en face de diverses contraintes telle la forme, le voisinage, les significations données en différents espaces...etc.

Nous considérons aussi la ville comme une concentration d'habitations et d'activités.

Donc, chaque ville prend en considération la notion de l'espace public comme élément essentiel qui peut contribuer à orienter le chercheur pour trouver des solutions acceptables, constituant des systèmes dans le but de répondre à ses besoins sociaux.

De ce fait, afin de comprendre ces systèmes d'aménagement, il faut D'abord comprendre les relations entre l'homme et l'espace publics, Ceci est généralement lié à deux obstacles qui sont : la mauvaise planification urbaine et la perception incorrecte de l'utilisateur.

Le rôle des espaces apparaît dans l'amélioration de l'image collective de la ville. Pour mieux comprendre la conception, l'usage et l'appropriation de l'espace public ainsi que le mode de gestion, nous nous sommes posé une série de questions afin de lui rendre son importance et son rôle dans la ville d'Aflou.

2. Problématique générale:

Cet état des espaces publics dans la ville d'Aflou, nous pousse à traiter le grand problème qui nécessite des investigations pour sa prise en charge afin de rendre à l'espace public sa vitalité et son vrai rôle. Pour cela, les questions méthodologiques suivantes s'imposent :

Comment améliorer la qualité d'usage des espaces publics dans la ville Aflou ?

3. Hypothèse de recherche

Pour bien traiter cette étude, il est indispensable de formuler une hypothèse qui constitue le début de cette étude.

Donc Cette recherche est fondée sur l'hypothèse suivante:

- l'aménagement et l'entretien des espaces public jouer un rôle très important dans la qualité d'usage des espaces public (placettes – jardins- etc..... .)

4. Objectifs de Recherche

Suite à l'hypothèse formulée auparavant, nous avons fixé des objectifs fondamentaux à atteindre dans le cadre de cette étude :

- améliorations d'usage des espaces publics dans la ville Aflou

5. La méthodologie de recherche

Le sujet de recherche étant cerné, il concerne l'apport de l'espace public dans l'amélioration du cadre de vie dans la ville en se rapportant à l'usage de ces espaces. Nous avons établi un processus de travail qui consiste à décomposer le mémoire en deux grandes parties qui sont la partie théorique et la partie pratique qui contient l'analyse et l'interprétation afin de dégager des recommandations opérationnelles.

CHAPITRE I : LES ESPACES PUBLICS

1. Introduction

Les espaces publics ne peuvent plus être considérés comme un vide résultant entre les constructions, au contraire, l'espace public constitue par excellence l'élément fondamental dans de nombreuses sociétés humaines, il est par essence en évolution permanente. Les espaces publics offrent un milieu des relations entre les usagers, de vivre et de concevoir les activités de la ville, ils constituent l'atmosphère de la vie collective et l'identité de la société.

Ce chapitre présente les espaces publics dans sa globalité, travailler sur cette entité urbaine et de son contenu, c'est tout d'abord saisir les nombreuses thématiques dont le concept de l'espace public s'insère : l'urbanisme, l'architecture, la géographie, la psychologie, philosophique la politique, juridiques, et sociales, afin de comprendre, à quoi ça sert l'espace public, ses dimensions, ses types, son rôle, ses enjeux, ses composantes. La qualité des espaces publics ; La méthode d'analyse....

2. La notion de l'espace public :

Le concept d'espace public possède de nombreuses définitions et significations. Cette polysémie est le fruit de pluralité d' angles de vue et de multiples disciplines : Architecture, l' urbanisme, la sociologie, la géographie, la politique.

Selon Le glossaire de l'architecture et de l'urbanisme : « l'espace public est un endroit ouvert à tout le monde. C'est un lieu important pour la vie sociale et de plus, il participe à la structure d'une ville »

Définition du Laboratoire d'Études méthodologiques Architecturales : correspond au genre des espaces publics extérieurs. Il s'agit cependant des espaces publics intérieurs comme les musées, les centres commerciaux, etc. La question de contrôle est considérée comme une caractéristique importante pour différencier deux genres d'espace public: « L'absence ou l'existence de limites physiques conduit à distinguer les espaces publics intérieurs des espaces publics extérieurs».

3. L'historique des espaces publics

3.1. L'antiquité :

Dans les grandes villes de l'antiquité, grecques ou romaines, l'espace public est avant tout le lieu privilégié où se manifeste le pouvoir de l'État. Au caractère nécessairement fonctionnel des aménagements urbains s'ajoute presque toujours une dimension ornementale qui se veut la glorification et la célébration de la puissance publique.

Les éléments qui sont les plus aptes à remplir cette fonction dominant dans les espaces extérieurs urbains: statues d'hommes d'État ou d'athlètes, colonnes richement sculptées,

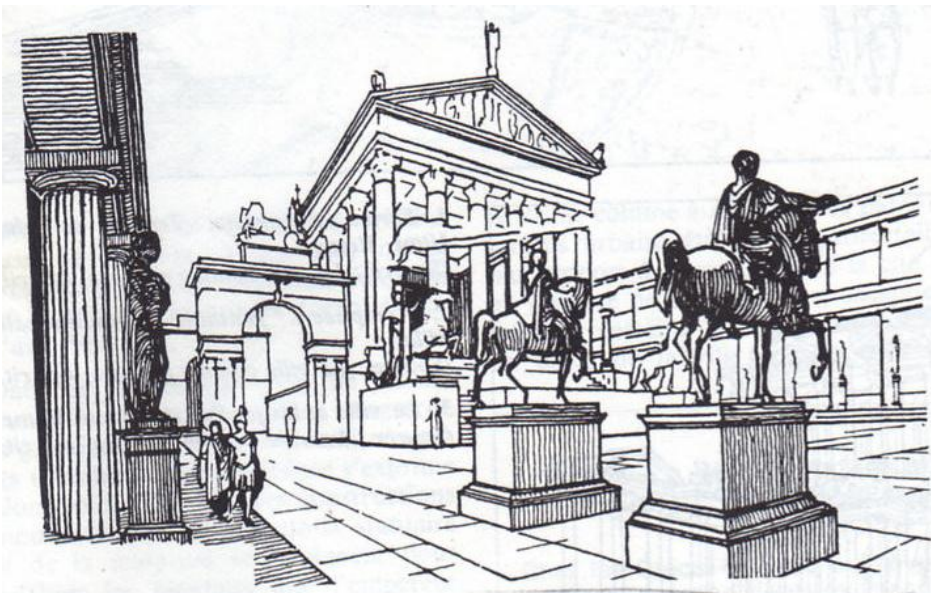


Figure n°1 : Le forum civil, Pompéi

3.2. Le Moyen Age :

Au moyen âge, parce que <<toutes les ressources de l'art doivent être employées pour la gloire de Dieu>>, rares sont les aménagements autres que ceux absolument nécessaires (fontaines, bornes...) et exception faite des édifices religieux.

Les cités médiévale sont entourées de murs d'enceinte qui peuvent s'élever jusqu'à 14m. Ces derniers sont ponctués par des tours et des portes à l'aspect quelque fois monumental. Les lices, espaces libres entre les deux enceintes ont 7 à 8 m de largeur. La porte, seul ouverture de la cité sur l'espace extérieur, a une importance considérable. De ce fait, elle est toujours très richement ornée.



Figure n°2 : Nuremberg : Place publique à la fin de Moyen Age

3.3. La Renaissance :

Mise en place d'un cadre architectural monumental rappelant la tradition

Avec la Renaissance, et surtout après 1600 à l'image des villes italiennes, on observe la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence. Pour le reste, les espaces extérieurs urbains demeurent à l'image de ceux de moyen âge.

La renaissance marque un retour aux traditions antiques: les canons esthétiques définis par Vitruve sont de nouveau en usage et l'art de la perspective se développe. En Italie, l'influence est perceptible jusque dans les jardins où l'on distingue différents aspects et caractère: jardin de parade avec terrasses architecturées, jardins peuplés de sculptures et statues à l'antique accompagnées d'arbres ou arbustes taillés.

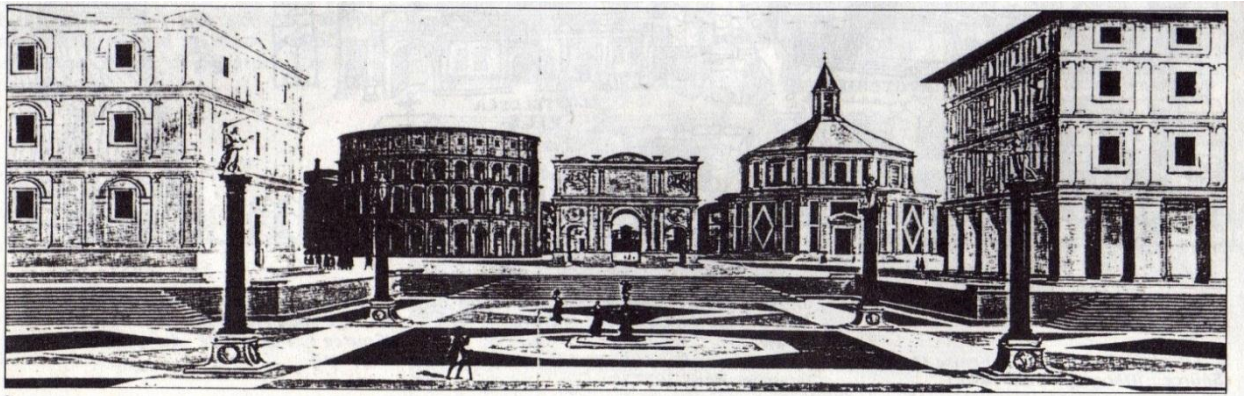


Figure n°3 : Perspective urbaine

3.4. Le Siècle des lumières :

Avec le siècle des lumières et sous l'influence de Rousseau, la nature reprend ses droits surtout en Angleterre. En France le grand goût demeure beaucoup plus classique, la taille des réalisations progressent à la dimension de la puissance de pays.

A la même époque apparaissent les jardins publics. Parmi les plus célèbres on peut citer le parc de la colombière à Dijon, le parc de Tourny à Bordeaux.....

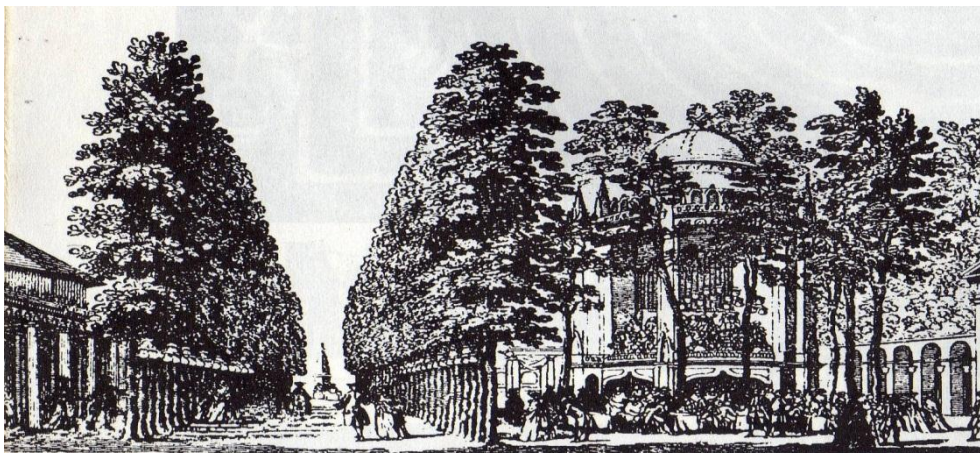


Figure n °4 : Entrée du Vauxhall 1761 : une allée promenade

3.5. La Révolution industrielle :

Le véritable changement des espaces extérieurs urbains date du XIX^e siècle, époque la plus féconde pour leur développement et leur enrichissement. Avec la révolution industrielle, on observe une croissance anarchique des villes (afflux en masse des populations vers les centres urbains, apparition du phénomène de banlieues, dégradation des conditions d'habitat, pollution). Ces phénomènes susciterent à la fois une littérature de protestation sociales et des actions de la part de l'état. Si certains industriels philanthropes, médecins et hygiénistes proposent dans leurs écrits des aménagements pour une <<ville idéale>>.

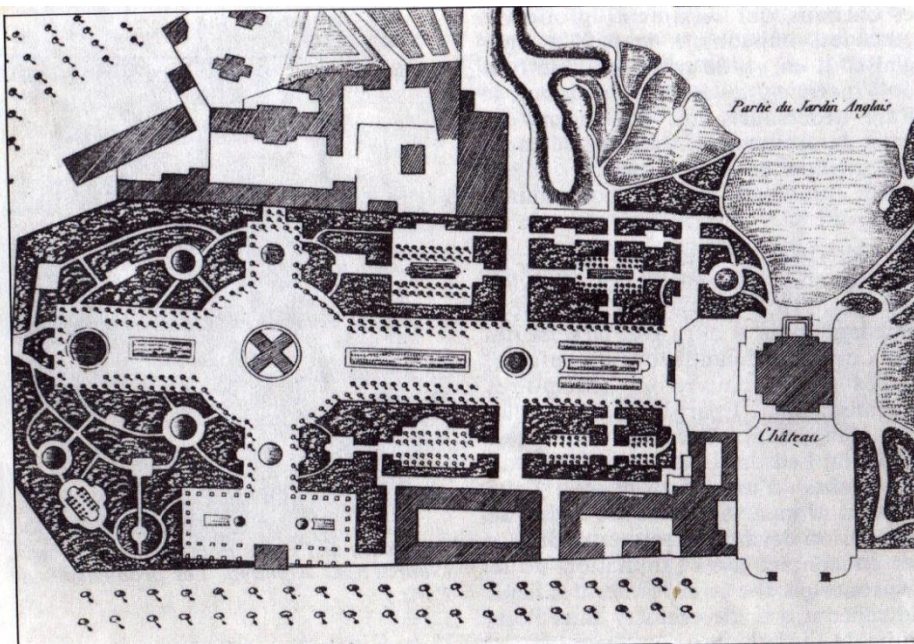


Figure n05 : Jardin français du Petit Trianon

3.6. Les espaces urbains aux temps modernes :

Au début du XX^e siècle, le fonctionnel prend le pas sur l'esthétique

La société contemporaine est tournée vers l'accomplissement fonctionnel. L'esthétique n'apparaît que lorsque les exigences de base sont satisfaites ou comme la possibilité de magnifier par la nature exceptionnelle de certains aménagements des espaces privilégiés.

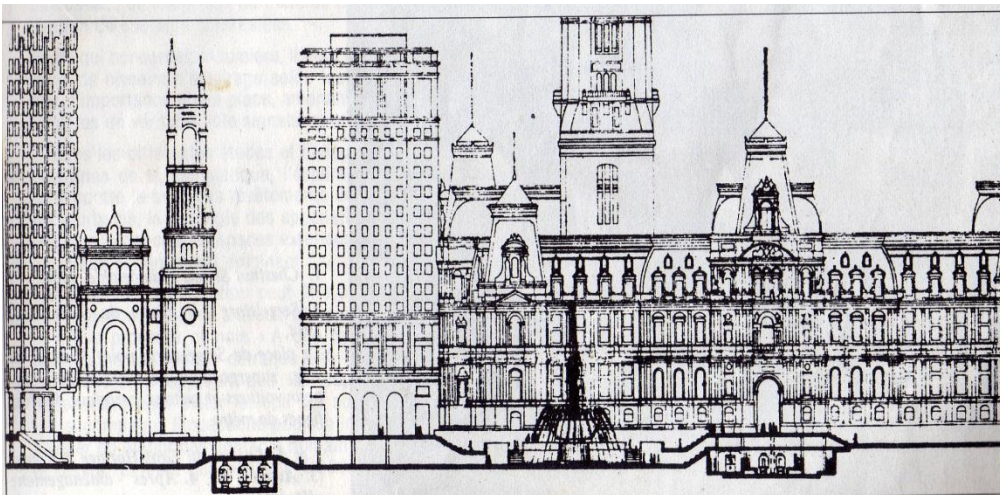


Figure n°6 : La place de l'Hôtel de ville de Philadelphie 1958

4. L'espace public : un concept polysémique

Le concept d'espace fait florès, il est d'essence polysémique et transdisciplinaire à tel point qu'il renvoie à plusieurs objets ou définitions qui peuvent être en commun

Selon le lexique de la ville (2006) : L'espace public représente un espace physique : un lieu de rassemblement commun ou de passage, à l'usage de tous, l'espace du vie collective de ses riverains.

Du point de vue formel :

La logique et la continuité de l'espace public garantit la lisibilité et la cohésion de la ville, selon le cahier de l'espace public mairie de Toulouse (2008)

De point de vue architectural et paysager: L'espace public est l'endroit à partir duquel la ville se découvre. Son image se caractérise par l'harmonie de ses façades et de ses espaces verts.

De point de vue urbanistique :

L'espace public est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Pour CHOAY (2009), considère « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage ». Selon P. PANERAI (2002) : « l'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts, mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. Le réseau est continu et hiérarchisé, c'est-à-dire qu'un boulevard, une avenue, une rue principale organisent une portion du territoire plus vaste qu'une rue de lotissement ou qu'une ruelle. Les jardins publics constituent un cas particulier ambigu, certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public (promenades sur les contre-allées d'une avenue ou square au centre d'une place), d'autres sont en vérité des jardins privés (parfois liés à des institutions) ouverts au public, d'autres enfin de vrais morceaux de campagne insérés dans la ville ».

De point de vue géographique :

L'espace public s'insère dans le contexte géographique, c'est un espace libre et accessible qui appartient au public, comme le démontre la définition du « dictionnaire critique » dirigé par J. LEVY et M. LUSSAULT (2013) : « Étendue ouverte au public et entretenue ou équipée à cette fin : place, espace vert, jardin, square, promenade, parc ». Le concept d'espace public se définit par l'utilisateur qui le fréquente, et perçoit, selon J. LEVY (1993) : « une société peut être étudiée en fonction de ses relations économiques, de ses relations sociales, de son histoire, elle peut être étudiée selon la dimension de son espace ».

De point de vue psychologique : Dont l'angle de comprendre la psychologie de l'environnement, plusieurs études montrent les rapports entre l'espace et les activités humaines. « D'étudier de manières privilégiées les interactions et les transactions entre l'individu et l'environnement physique bâti ou naturel » (MOCH & HERMAND, 1992).

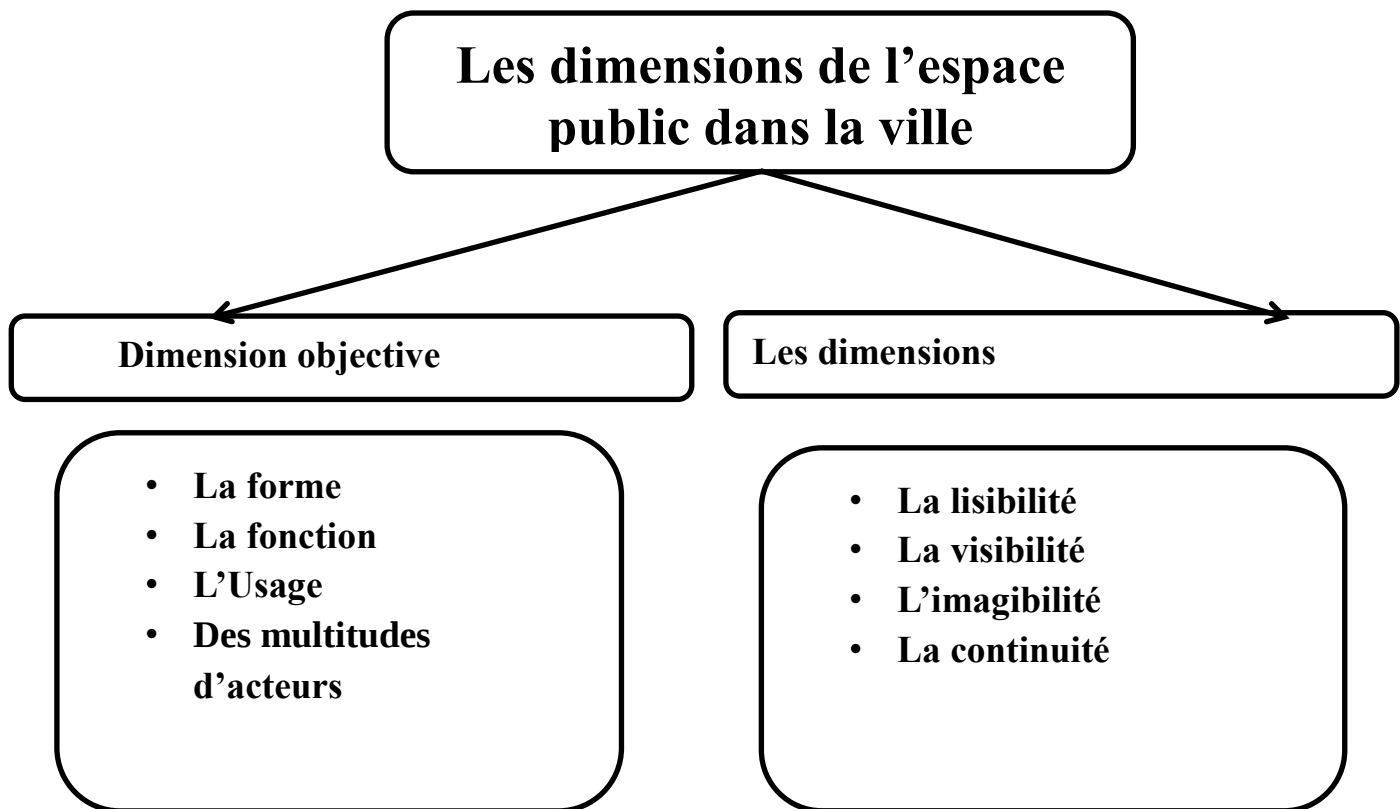
De point de vue politique : L'espace public peut être premièrement considéré comme la sphère du débat public, comme un espace politique, elle est clairement énoncée dans la recherche de HABERMAS (1978). Pour lui l'espace public est un lieu d'échange entre les acteurs politiques, sociaux et autres où ils discutent l'opinion publique.

De point de vue juridique : « La notion de public renvoie à ce qui se passe en dehors de la domesticité ». Cette définition fait une référence à une catégorie du droit administratif, « Un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public »

L'espace public en tant qu'espace matériel et structurant : L'espace public est envisagé comme un lieu matériel accessible à tout le monde. Les espaces publics sont des lieux concrets et délimités.

5. Les dimensions de l'espace public dans la ville :

Il comporte de deux sortes de dimensions objectivables qui traite les éléments matériels tandis que la deuxième dimension renseigne sur les éléments subjectifs :



5.1. Dimension objective :

L'espace public est considéré comme le vecteur du dynamisme d'une ville. Cette dimension s'intéresse aux éléments visuels des espaces publics: leurs formes, leurs fonctions et les usages qui y prennent place. Elle sert à définir quelles sont les relations entretenues entre ces éléments. Nous identifierons également les acteurs qui agissent directement ou indirectement sur ceux-ci :

1. **La forme** : La notion de forme se présente les paramètres spatiaux et les caractéristiques des éléments architecturaux qui la constituent. « Les caractéristiques formelles d'un espace, sa morphologie, ses limites, son

organisation interne, sa position au coeur de la ville, ses rapports avec le tissu urbain, les matériaux qui le composent »

2. **La fonction** : La fonction de l'espace public, selon ZEPF (1999) : « elle se caractérise par la destination d'un espace public à un usage précis, conçu par certains groupes d'acteurs urbains ». C'est-à-dire que tout espace public est destiné d'un usage particulier dont le but est d'orienter la pratique de cet espace. Par exemple, les fonctions premières d'une place sont le séjour et la détente.

3. **L'Usage** : La troisième dimension de l'espace public est celle de l'usage. ZEPF (1999) la définit comme : « l'ensemble des pratiques sociales se déroulant à l'intérieur d'un espace donné ». Les actions sociales jouent un rôle intermédiaire entre la fonction et la vocation de l'espace. La fonction choisie pour un usager et les comportements des individus influent directement sur le cadre spatial dans lequel ils vivent et se déplacent.

4. **Des multitudes d'acteurs** : Des multitudes d'acteurs : Les acteurs des espaces publics sont une composante indispensable, tout individu, un groupe, une collectivité, ou organisation à des influences sur l'espace public soit positivement ou négativement.

Les acteurs économiques : Il s'agit des acteurs qui sont des propriétaires fonciers ou entreprises, M. BASSAND et AL (2001) les considèrent comme les instigateurs premiers de leur dynamique.

Les acteurs politiques : Ces acteurs présentent un rôle très important dans la prise des décisions, ils ont le pouvoir de réagir sur les autres acteurs, M. BASSAND et AL (2001) souligne que : « Les acteurs politiques jouent un rôle considérable positif ou négatif ». (2001) souligne que : « Les acteurs politiques jouent un rôle considérable positif ou négatif ».

Les professionnels de l'espace : Les professionnels de l'espace sont les architectes, les ingénieurs, les paysagistes et les urbanistes qui ont une connaissance de l'urbain et de l'environnement. Ces acteurs professionnels dans différents spécialité jouent un rôle indispensable dans la création de l'espace public, ils sont proches aux acteurs politiques, économiques et usagers.

Les habitants-usagers-citoyens (HUC) :

Ce type d'acteurs considéré comme le bénéficiaire de l'espace « L'habitant est spécifique par le fait qu'il peut s'approprier l'espace dans lequel il vit, l'utilisateur se distingue par l'utilisation qu'il fait des nombreux services et équipement public privés que lui offre la collectivité urbaine et que les professionnels de l'espace ont organisé pour lui, le citoyen se caractérise, d'une part, par son droit à contrôler la gestion politique du bien public de la collectivité urbaine et de son Etat nation et, d'autre part, par des devoirs correspondants, notamment payer des impôts »

5.2. Les dimensions subjectives de l'espace public:

L'espace public est considéré comme un support de la vie d'une ville, chaque espace se repose au rapport de l'individu à l'espace, ces lieux ne présentent pas seulement un cadre de vie, mais également, une dimension sensible, qui attache les individus à leur espace, plusieurs travaux sont intéressées aux rapports sensoriels, notamment avec les travaux de LYNCH, qui donne une autre vision de lire et concevoir l'espace.

La lisibilité : Selon LYNCH (1971), « l'attention de l'homme dans la ville se porte dans un premier temps sur la lisibilité de celle-ci ». La lisibilité du paysage urbain doit être comprise comme « la facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent »

La visibilité : Une seconde dimension subjective des espaces publics est la visibilité. Cette dimension fait appel à la reconnaissance des espaces par de voir et d'être vu par tous. « Les espaces publics sont les espaces du "visible" régis par un "droit de regard" et par un "droit de visite" qui les définissent comme des lieux de l'échange social,

accessibles en permanence à des pratiques de coprésence régulées par des rituels d'exposition ou d'évitement ».

L'imagibilité : L'imagibilité permet une lecture claire de paysage de la ville et faciliter la perception à l'observateur. Selon LYNCH (1960) : « L'imagibilité a pour but la capacité à provoquer une image chez l'individu et par là faciliter la création d'images mentales collectives ».

La continuité : La ville se caractérise par une certaine continuité de ces composantes, cette continuité permet la liaison et l'accessibilité dans le tissu urbain, Qui assure l'homogénéité de la ville, « L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine ».

6. Les types des espaces publics :

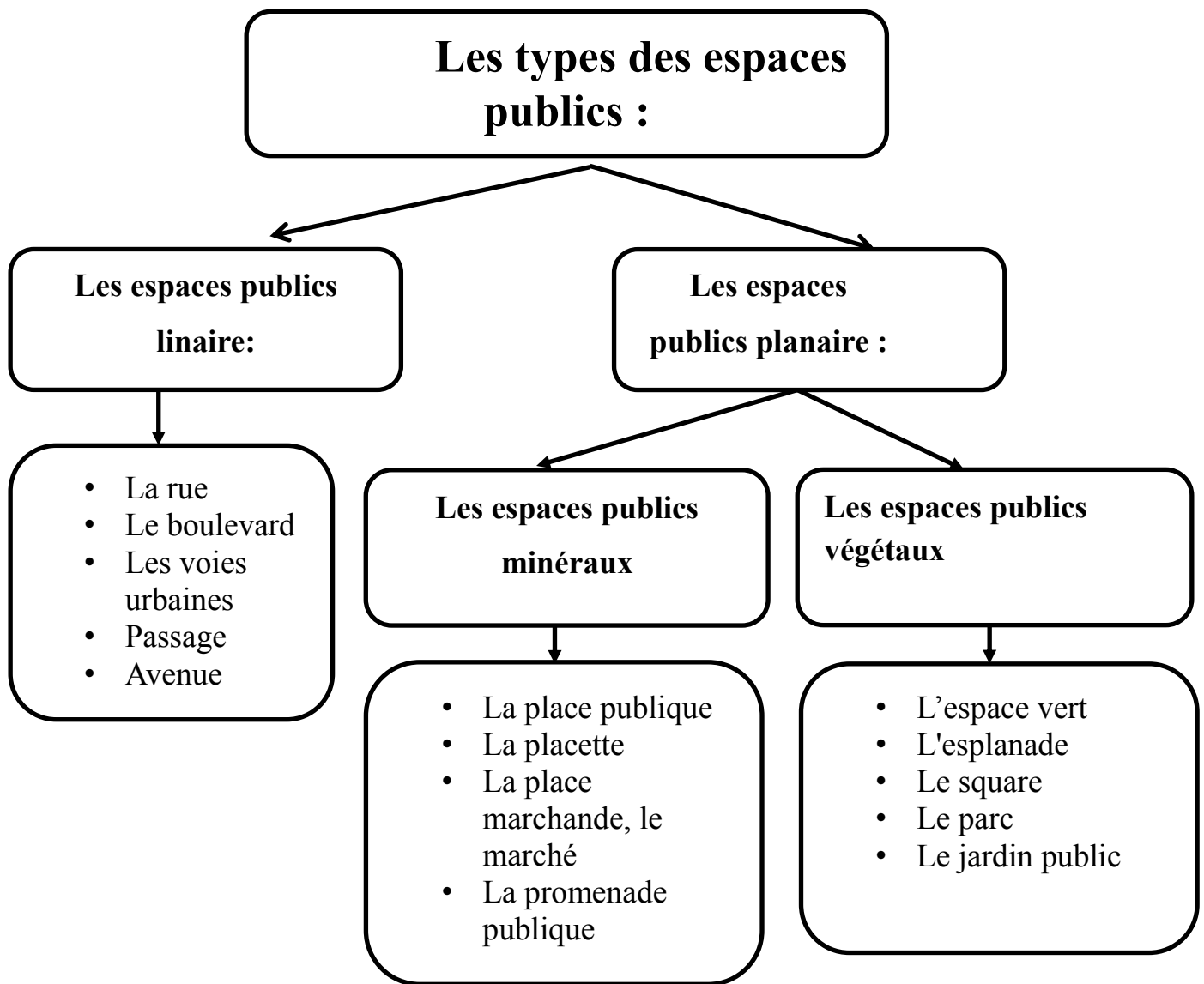
Les espaces publics ont été classifiés selon différents auteurs. L'espace public comporte des espaces de circulation (rues, places, boulevards) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares). Par ailleurs, d'autres chercheurs considèrent la classification des espaces publics sous un autre angle, celui du bâti comme les centres commerciaux, les gares et du non bâti comme les places publiques.

-Les espaces publics linéaire : Ils forment les voies urbaines de communication réservées aux transports ;

Les espaces publics planaire :

- Les espaces publics minéraux : Les places, les esplanades, les voies piétonnes, les espaces d'échange et de communication et les espaces culturels et marchands qui constituent la mémoire de la ville et son tissu patrimonial ;

- Les espaces publics végétaux : Ce sont en général, les espaces verts, le square, les parcs zoologique.



6.1. Les espaces publics linéaire: ils sont constitués de différents types des voies urbaines :

La rue :

La rue selon le dictionnaire Flammarion (2000) : du latin ruga « ride » : voie bordée, au moins en partie de maison, dans un bourg, un village ou une ville, et souvent identifiée par un nom.

La rue reste un élément central, où se développent un grand nombre de pratiques et d'activités sociales, et est un lieu principal de vie social et l'un des éléments structurant de la ville.

La rue ne peut pas se réduire à la gestion des flux et se résoudre dans des équations empruntées directement à la mécanique des fluides. La rue n'est pas un fleuve automobile encombré de piétons. Elle est aussi et surtout un bien en partage et, en ce sens, un bien commun.

Le boulevard :

Selon le dictionnaire LAROUSSE (2014) : « c'est une large voie de communication urbaine établie dans les villes sur l'emplacement des anciens remparts ».

« C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, et sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts ».

Les voies urbaines :

Selon Dictionnaire LE ROBERT (2006) : du latin « Via » et « urbanus » qui signifie voie de ville, c'est un espace à parcourir pour aller quelque part. « D'une manière générale, la voie publique est tout espace du domaine public destiné à la circulation dans les villes, partie d'une route de la largeur d'un véhicule, route à trois, quatre voies »

Avenue :

Selon le Robert (2006) : « l'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenire). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation.

Allée menant au château ».

Selon le dictionnaire LAROUSSE (2008) : « l'avenue est une large voie urbaine généralement rectiligne et plantée d'arbre conduisant à un bâtiment officiel ».

Passage : Du latin "passus" qui signifie l'action de traverser un espace. Selon LE ROBERT (2006) : « En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères».

6.2. Les espaces publics planaire :

6.2.1. Les espaces publics minéraux: Ils sont composés de :

La place publique :

Selon G. FUSCO (2008) : « la place est un espace public particulier : visuellement enfermée entre les bâtiments, essentiellement (mais pas exclusivement) minérale, son étendue surfacique l'emporte sur ses dimensions linéaires. La place est ainsi un lieu de circulation, mais surtout un espace public dédié au stationnement des piétons. De ce fait, la place est également une scène idéale pour les manifestations publiques et mouvements de contestation sociale, trouvent tous sur la place une localisation privilégiée ».

La placette:

Si elle est de petite superficie, elle portera plutôt le diminutif de place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, elle est souvent associée à un carrefour.

La place marchande, le marché :

Le marché provient du latin « Mercatus » qui signifie marchandise. Selon Le Robert (2006) : « Lieu ou se tient une réunion périodique de marchandises de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant ».

La promenade publique :

Elle est vue comme un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules. Elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. (B. GAUTHIEZ, 2003), on distingue :

a. L'avenue-promenade : Avenue accompagnée de jardins de part et d'autre de la chaussée.

- b. La cour :** Selon le dictionnaire Larousse (2004), vient de mots latins « Cohors-artis », la cour est un coin fermé, c'est un espace découvert, entouré de murs ou de bâtiment, fait partie d'une habitation, d'un édifice administratif scolaire, qui souvent s'ordonne d'elle.
- c. Le mail :** Selon l'encyclopédie (2010), un mail, est une large voie plantée d'arbres souvent réservée aux piétons. Ce terme provient d'une reconversion du terrain propre au jeu de mail (ancêtre du golf et du croquet en voie publique).

6.2.2. Les espaces publics végétaux:

L'espace vert :

Selon B. DESERT (1980) : « les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citadins, à un attrait croissant de la nature ». Le terme « espace vert » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière française de 1967 (art: 01) qui définit comme une surface réservée aux parcs et aux jardins dans la zone urbaine.

L'esplanade :

C'est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). L'esplanade est « un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs »

L'esplanade est également une vaste place couverte parfois attenante à un grand édifice, souvent planté de quinconces d'où la vue est parfois dégradée sur le passage qu'elle domine.

Le square :

C'est un mot anglais signifiant carré. D'après Le Robert (2006): « esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place ». D'après P. MERLIN et F. CHOAY (2000) : « Le square est un petit jardin de dimensions réduites, il peut entourer par un édifice ».

Le parc :

C'est un jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions (B. GAUTHIEZ, 2003).

Le jardin public :

La notion du jardin public : C'est un espace vert généralement enclos, accessible au public.

D'après P. MERLI et F. CHOAY (2000) le jardin public est un : « espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ».

7. Le rôle des espaces publics dans la ville:

Les espaces publics constituent l'image de marque de la ville et jouent le rôle de carte de visite, l'espace public joue différents rôles comme suit :

Le rôle des espaces publics dans la ville

- 1. Un élément structurant la ville**
- 2. Un lieu de cohésion sociale**
- 3. Un lieu de communication**

7.1. Un élément structurant la ville :

Pour rendre la ville agréable, il faut redonner aux espaces publics leur rôle structurant, l'espace public n'est pas un simple vide, selon F.Z. KRIBECHE (2010) : « il assume la continuité des constructions, étant un espace continu, structurant, et ordonnance des constructions qui constituent l'espace urbain, donc générateur de ville ».

7.2. Un lieu de cohésion sociale :

Il est important de signaler que les espaces publics sont par excellence les lieux d'expression et de mixité sociale, « L'espace public est aussi un facteur fondamental de cohésion sociale, dans la mesure où il est dédié à la communauté. Il s'agit d'un espace de médiation des rapports humains, lieu de rencontre et d'interactions sociales. Il s'agit d'un espace de mixité : Mixité sociale grâce à l'égal accès de tous à l'espace public et mixité des usages par la diversité des activités que chacun est libre d'y mener dans les limites de ce qu'autorise la loi ».

7.3. Un lieu de communication, de mise en scène de collectivité :

La ville est l'ensemble de multitudes entités urbaine constitutifs, l'espace public est l'un de ces entités, il est le lieu où s'y déroulant l'échange, la communication et des pratiques de la vie sociale. Il accueille un ensemble et une diversité des activités sociale qui interprète la nature de l'espace public, dont l'utilisateur partage sa personne et ses intentions avec les individus.

8. Les composantes de l'espace public :

Chaque espace public constitué son propre image à l'aide d'ensemble des éléments. Ces composantes permettent de créer un paysage pour la ville et une atmosphère de connexion entre les individus, l'espace et la nature.

À cet effet il est important de citer ces composantes:

8.1. Le mobilier urbain :

Le mobilier urbain est, selon une expression contemporaine, une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers ». Le mobilier urbain ne possède pas seulement comme un élément décoratif, mais également, un outil technique et fonctionnel dans l'espace public.

Il se caractérise par des catégories du mobilier urbain.

Les fonctions du mobilier urbain :

Le mobilier urbain permet de servir plusieurs fonctions à l'espace public d'animer, de guider et de sécuriser, d'assurer des services (information, propreté) ou de résoudre des problèmes (stationnement anarchique), et de garder la propreté et hygiène (corbeilles, sanisettes).

Le type de mobilier urbain : il a plusieurs types de mobilier urbain :

- ✓ Mobilier d'accueil et de confort : tel que les bancs, les tables.
- ✓ Mobilier pour l'éclairage public : L'éclairage ne doit pas être uniquement fonctionnel mais il doit participer à la qualité du paysage diurne et nocturne. L'éclairage public assume l'objectif d'une ville plus sûre et plus embellir, donc l'éclairage public est devenu un outil indispensable et mise en valeur dans l'espace public.
- ✓ Le mobilier urbain relatif à hygiène et à la propreté : tel que La poubelle publique et toilette publique
- ✓ Mobilier lié aux transports (Atribus, stationnement vélo)
- ✓ Mobilier de vente et d'accueil: Le kiosque, L'horloge publique
- ✓ Mobilier de communication (cabines téléphoniques, boîtes à lettres)

8.2. **La végétation urbaine :** La présence de la végétation est primordiale dans l'espace public, elle assure plusieurs rôles dans la ville

8.3. **Présence de L'eau:** Elle est intimement liée à la végétation, sa présence joue un rôle primordial dans la qualité du végétal, elle permet de créer une fraîcheur d'air dans l'espace public et de créer un environnement sain et paysage beau et remarquable. L'eau pluviale dans les espaces publics sera aussi prise en considération dans les projets d'aménagement.

8.4. **L'art urbain (stèles):** est un mouvement artistique contemporain.

8.5. **Aménagements pour personnes en difficulté,** (handicapés / personnes âgées/personnes à mobilité réduite)

8.6. **Les parois de l'espace public :** un mur de clôture, les façades des bâtiments entourés.

9. La qualité des espaces publics :

Depuis 1980, la question de la qualité des espaces publics a pris sa place dans les sujets d'aménagement et elle est devenue le noyau des débats pour une ville durable, le développement de la ville est fortement corrélée à la qualité de ses espaces publics, cette nouvelle stratégie repose sur cette entité urbaine à forte sensibilité, elle constitue la relation entre toutes les dimensions de l'espace. Les finalités de la qualité des espaces publics sont le bon fonctionnement de ses dimensions. Donc La qualité d'un espace public est le résultat d'un ensemble de ses dimensions (forme, fonction, usage et ambiance) et de facteurs exogènes en lien avec l'environnement dans lequel il s'insère.

9.1. Les dimensions de la qualité des espaces publics :

Aujourd'hui, la qualité des espaces publics se présente comme un outil référentiel indispensable dans l'aménagement urbain. Pour appréhender le concept et le rendre compréhensible réellement et opérationnellement, DA CUNHA et GUINAND (2014) proposent d'identifier les dimensions majeures de la qualité des espaces publics. Ils en soulignent les dimensions – formelle - fonctionnelle et environnementale - qui mènent ensemble à la qualité des usages et des ambiances. Ces composantes sont inter-reliées qu'il convient de détailler :

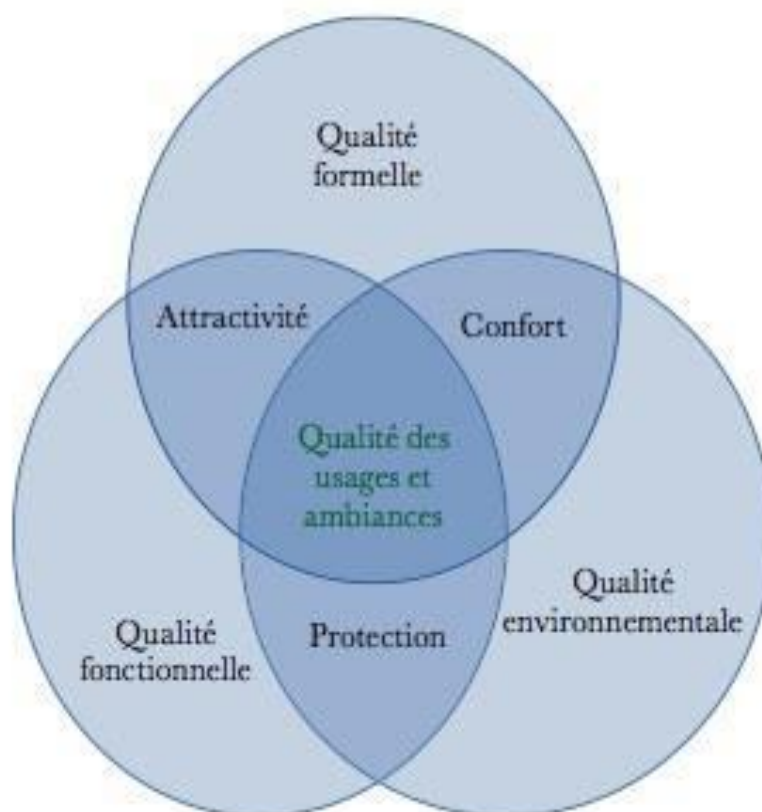


Fig. n°07 : Les dimensions de la qualité urbaine.

1. la qualité formelle des espaces publics :

La qualité formelle est l'ensemble des qualités physiques d'un lieu. ce registre vise à comprendre les formes, leurs caractéristiques et leurs agencements dans l'espace ainsi les types de relation entre les tracés parcellaires et le bâti.

2. La qualité fonctionnelle des espaces publics :

L'aménagement des espaces publics a pour objet d'assurer le bien-être en fonction des besoins des usagers. La qualité fonctionnelle est capable de répondre aux multiples fonctions des usagers en même espace, Pour les fonctionnalistes, quatre fonctions essentielles dans la vie quotidienne (circuler, habiter, travailler, se divertir). Cette approche limite les besoins et les opportunités des individus dans leur espace, sachant que l'aménagement des espaces vise à répondre aux divers besoins des habitants tenant compte de la relation entre les usagers.

La première fonction de l' espace public est d' assurer la sécurité afin de protéger les usagers,

3. La qualité des ambiances des espaces publics :

L'ambiance architecturale et urbaine présente une nécessité dans la ville, à cet effet, il est indispensable de penser à une réflexion qui maîtrise ces ambiances.

4. La qualité environnementale des espaces publics:

Sur le plan environnementale, l'aménagement des espaces publics participent à la qualité dans le but de réduire les nuisances, rendre les lieux plus sûrs et plus sein pour les usagers dans un cadre d'améliorer les paramètres environnementaux de lieu afin de concevoir un mode de vie d'ordre qualitatif pour les citadins

5. La qualité d'usage des espaces publics :

L'usage des espaces public a été l'un des sujets importants abordés dans de nombreux domaines, où l'accent est souvent mis sur l'étude des comportements humains dans l'espace en se basant sur la relation homme-homme ou la relation homme-espace. Dans son sens large, l'usage de l'espace peut se définir comme étant une occupation d'un lieu en faisant un nombre d'activités différentes. Ces activités peuvent être dynamiques impliquant des mouvements corporelles ou bien statiques telles que s'asseoir (se détendre, lire, manger, etc.), et se tenir debout (bavarder, regarder, rencontrer les autres, etc.), ainsi qu'elles peuvent être individuels ou collectifs (Marcus et Francis, 1997, cité dans, Bada, 2009)

5.1. Les critères de qualité d'usages :

- **Intensité d'usage** : Elle s'explique par le degré de fréquentation des usagers selon les besoins qui peuvent être réalisés au même endroit. Un espace public se caractérise par une diversité de fonction, qui influe sur la fréquentation des usagers de plusieurs catégories des individus et garantit une intensité d'usage.
- **Convivialité** : un espace de "convivialité " au sens étymologique du terme (convivere) où les citoyens, habitants ou hôtes de passage, font l'expérience du « vivre ensemble ».
- **Cohérence sociale** : L'espace public permet la rencontre des usagers, c'est le lieu où l'on se partage les idées et les informations. Ce contexte vise une cohérence où les individus créent un lien social.
- **Diversité d'usage** : Lors de la conception du projet de l'espace public, il est nécessaire d'adresser les divers aménagements afin de cibler les différents types des pratiques et d'usages.
- **Confort d'usage** : Le confort d'usage est une priorité à prendre en compte dans l'élaboration de l'espace public.

10. Les jardins publics:

Sont des lieux de repos ou de halte dans des zones urbaines, ils comportent des massifs fleuris ou des arbres, ainsi que les squares plantés, et les places et placettes publiques arborées.

Les jardins publics de quartier ou Squares :

Le terme « jardin public de quartier » comprend les jardins de quartier qui s'appellent encore « square ». Cet espace urbain de proximité se montrait autrefois comme un espace public dont le centre était occupé par un jardin entouré d'une grille.

« Cet espace urbain de proximité, se présentait autrefois comme une place publique dont le centre était occupé par un jardin entouré d'une grille. Dans de nombreux cas, les grilles ont disparu, proposant ainsi un jardin résolument ouvert mais conservant un caractère agréable et malgré tout convivial. De dimensions modestes, ce jardin offre aux habitants du quartier un complément à leur habitation et répond aux besoins les plus souvent exprimés à savoir :

- Repos (nombreux bancs, massifs saisonniers de fleurs colorées, fontaines...).
- Détente (jeux de boules, échiquier de plein air).
- Jeux (pour enfants).
- Promenade pour les chiens.

Isolé partiellement des bruits de la ville par un encadrement discontinu de végétaux de différentes strates, le square amène également ombre et fraîcheur et se doit d'être sécurisant.

Les habitants proches (zone d'affluence régulière estimée à 500 m) affectionnent et s'approprient ce territoire ». (Jean-Luc Larcher, Thierry Gelgon, 2012).

11. La méthode d'analyse : La théorie de la syntaxe spatiale

La syntaxe spatiale est un ensemble des théories et des méthodes d'analyse, qui est fondée dans le monde anglo-saxon, par le professeur de la morphologie architecturale et urbaine Bill Hillier à «Bartlett School of Architecture and Planning» à la fin des années soixante-dix, ensuite, et au cours de la décennie qui suit, elle est développée et généralisée dans plusieurs domaines (architecturale, urbaine, sociologique, archéologique..) par d'autres chercheurs tels que les travaux de : T. Bellal, 2001 ; R. Zaco, 2006 ; Q. Letesson, 2009 ; S.Mazouz, 2009 ; H. Boutabba, 2011 ; Y. Bada, 2009 ; A. Hamouda (2017 ; 2018) .

10.1. Les objectifs de la syntaxe spatiale

L'objectif principal de la syntaxe spatiale est d'étudier et d'éclaircir les rapports intrinsèques entre le social et le spatial ; entre un groupe humain et son environnement, «la bipolarité de ces rapports est la base même de l'analyse de la syntaxe spatiale » (Letesson, 2009, p5). Ainsi que la syntaxe spatiale vise à évaluer les effets d'interventions urbanistiques et architecturales sur le milieu social, en tant que l'espace est avant tout le support des interactions sociales.

10.2. Les concepts clés relatifs à l'analyse syntaxique

Notre recherche présentera ici quelques concepts de base relatifs à la théorie de la syntaxe spatiale, en particulier ceux qui seront utilisés ultérieurement dans notre étude.

1-La configuration spatiale

L'approche syntaxique définit la configuration spatiale comme étant un concept adressé à l'ensemble d'un complexe système plutôt qu'à ses parties. Elle signifie un ensemble de relations entre deux espaces ou plus dans un système qui prend en compte d'autres espaces (Hillier, 1996).

2-La visibilité

selon la théorie de la syntaxe spatiale, « la visibilité concerne le fait que l'espace soit utilisé pour manifester les objets et les comportements ou pour les cacher. Elle nous informe sur la relative transparence ou opacité d'un intérieur » (Hamouda, 2018, p27).

3-La perméabilité

La perméabilité est un paramètre important dans la syntaxe spatiale qui est subordonné à la relation directe entre deux espaces, voire à l'accessibilité directe (Daas, 2012).

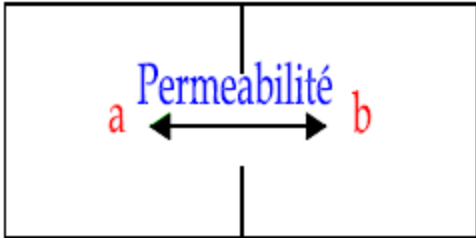


Figure n°8: La perméabilité entre les deux espaces a et b.

Source : Hillier et al., 1987 , cité dans Daas, 2012, p 55

4-L'accessibilité :

Selon la syntaxe spatiale, l'accessibilité physique et l'accessibilité visuelle sont étroitement liées, assurant la relation spatiale et visuelle entre l'espace et leur environnement et lui donnant une place dans l'agencement spatial global (Mokrane, 2011).

5-Constitutedness :

Dans la terminologie de la syntaxe spatiale, on appelle 'Constitutedness' pour décrire l'interface entre l'espace public extérieur et l'espace privé intérieur dans l'étude de l'espace urbain, en notant le nombre de portes qui conduisent à des unités intérieures à partir d'un certain espace convexe (Weilguni, 2011). Autrement dit, la Constitutedness de l'espace, se réfère au nombre de bâtiments adjacents et directement perméables ou accessibles depuis ou vers un espace convexe, et ce qu'on appelle; la perméabilité de l'espace.

10.3. Le principe de la syntaxe spatiale

Le principe de la syntaxe spatiale consiste à «traduire n'importe quel plan architectural classique en un ensemble de données objectives aisément comparables » (Letesson, 2009, p5), selon deux étapes :

1-Le plan sera traduit à un graphe particulier de nature qualitative, nommée le graphe justifié, qui donne une première source d'informations.

2- A partir de ce graphe, et en utilisant des formules mathématiques, l'espace étudié sera transcrit en données quantitatives.

11.3. Les usages de la syntaxe spatiale en urbanisme

Depuis les années 80, l'analyse syntaxique a été utilisée et développée par les urbanistes pour étudier et mieux comprendre plusieurs phénomènes urbains tels que :

11.1. Les trafics urbains

11.2. l'étalement urbain et ses conséquences sur l'homogénéité du tissu urbain.

11.3. Les problèmes de la ségrégation spatiale et de l'exclusion.

11.4. Les problèmes liés à l'insécurité, au vandalisme et à la criminalité.

11.5. Les déséquilibres de la répartition fonctionnelle et l'implantation rationnelle des équipements.

11.6. La programmation urbaine

11.7. Les systèmes d'information géographique

11.8. Les environnements virtuels et l'archéologie, etc.

11.8.1. . CONCLUSION

L'espace public constitue le point de départ pour penser et concevoir la ville.

Les espaces publics se caractérisent par trois principales composantes : la forme, la fonction et l'usage, ces trois composantes de l'espace public sont indépendamment les unes aux autres. Le bon fonctionnement de ces composantes ainsi qu'une série d'acteurs (professionnels, économiques et politiques) influent directement ou indirectement sur l'espace public, ce système permet de proposer un espace public de qualité (bon qualité d'usage)

Chapitre II : Présentation de la ville d'Aflou

1. Introduction :

Aflou : (en arabe : أفلو) est une commune d'Algérie faisant partie de la wilaya de Laghouat. C'est la deuxième plus grande ville de la wilaya de Laghouat et l'une des villes les plus importantes dans la région, située à quasiment la même distance de Tiaret, Djelfa, Laghouat, El Bayadh, ce qui lui confère une importance stratégique dans le développement local de la région.

Elle est surnommée « la capitale du Djebel Amour », l'Aurès occidental, du fait de sa géographie montagneuse et sa situation dans l'Ouest algérien.

Disposant d'un sol très riche en herbe et en eau, c'est un territoire de broutage et l'élevage est l'activité économique traditionnelle de la localité.

2. Situation de la ville d'Aflou :

La ville d'Aflou se trouve à 406 km au sud-ouest d'Alger, 320 km au sud-est d'Oran et 110 km à l'ouest de Laghouat dont elle fait partie comme sa deuxième grande ville, bâtie à plus de 1 400 m d'altitude, considérée comme la ville la plus haute de l'Algérie, située au carrefour de quatre wilayas (Laghouat, Djelfa, Tiaret et El Bayadh), la géographie d'Aflou est montagneuse. Aflou est située au cœur de la chaîne Atlas du Sahara séparant le Tell du Sahara .

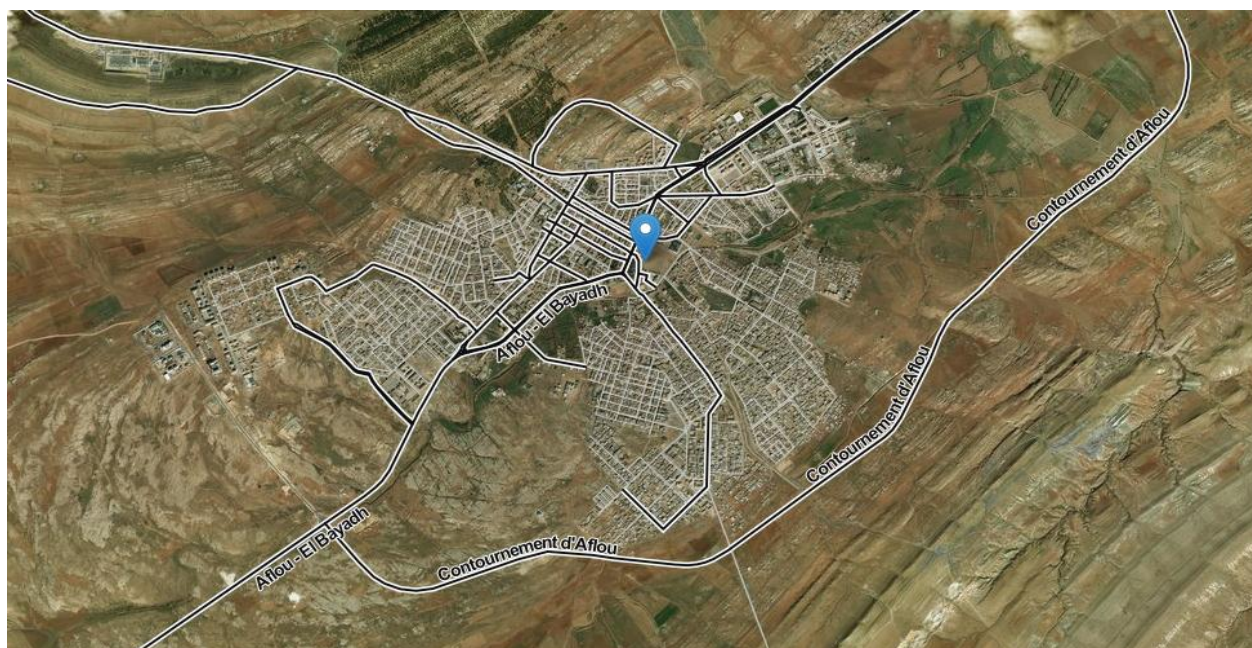


Figure n°9 : la Carte géographique de la ville aflou

3. Géographie d'Aflou

Informations géographique concernant la ville d'Aflou.

Coordonnées géographiques d'Aflou	Latitude: 34.1139, Longitude: 2.09726 34° 6' 50" Nord, 2° 5' 50" Est
Superficie d'Aflou	30 300 hectares 303,00 km²
Altitude d'Aflou	Minimale 1 310 m, Maximale 1 690 m, Moyenne 1 500 m

4. Démographie d'Aflou

Informations sur les habitants et la population d'Aflou.

Nombre d'habitants à Aflou	102 025 habitants
Densité de population à Aflou	336,7 /km²

5. **Le climat** : tableau de la température et précipitation de la ville d'Aflou.

Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
Précipitations (mm)	60	65	60	40	25	05	05	05	20	35	40	50	410
Température maximale moyenne (°C)	00	04	06	10	16	23	31	38	29	19	14	05	17
Température minimale moyenne (°C)	-10	-05	00	05	10	15	25	31	24	12	02	-05	08.66

Considérée comme l'une des villes les plus froides de l'Algérie, appelée parfois comme la Sibérie de l'Algérie, caractérisée par un climat sec et un hiver prolongé et glacial atteignant les -17°C , ce qui explique que les communes avoisinantes demeurent complètement isolées durant la saison froide.

La ville connaît un été clément dont la fraîcheur est remarquable, des journées ensoleillées relativement chaudes suivies d'une chute de température en début de soirée, parfois on remarque une averse de pluie, ces précipitations exceptionnelles en été inondent parfois les ruelles. Cette caractéristique intéresse des estivants venus majoritairement du Sud pour y résider pendant toute la saison d'été.

6. Transports

La nouvelle gare routière d'Aflou qui est en construction et qui sera inaugurée en 2017 apportera de nouvelles perspectives économiques à la région. Chaque jour, plus de 60 autocars passent par la ville pour plus d'une dizaine de destinations donc plus de 2 900 passagers par jour passent par Aflou d'où l'importance de cette construction.

Aflou relie le Nord-Ouest algérien au Sud surtout la ligne Oran-Hassi Messaoud et le Sud-Ouest algérien au Nord comme la ligne Béchar-Alger ou Béchar-Constantine.

La route 23 reliant Aflou à Laghouat est la plus importante et la plus fréquentée mais ces dernières années, elle a connu plusieurs tragédies mortelles, la population demande désormais qu'elle soit reformée en une autoroute.

7. Synthèse :

Dans la ville Aflou en remarque :

- caractérisée par un climat sec et un hiver prolongé et glacial atteignant les -17°C , ce qui explique que les communes avoisinantes demeurent complètement isolées durant la saison froide.
- Densité de population élevé à Aflou $336,7 / \text{km}^2$.
- Concentrait les maximums des activités dans le centre-ville
- Manque des espaces publics surtout dans le centre-ville

Chapitre III : Etude des espaces publics dans la ville d'Aflou

1. Le choix de jardin :

J'ai choisi le jardin public située au centre-ville dans la ville Aflou:

- Ancienne jardin dans la ville (historique)
- La situation au centre-ville (situation)
- l'utilisation de ce jardin est très important (l'usage)

2. l'historique de jardin :

1859. L'installation des français à Aflou.

1871. La construction du Bordj d'Aflou.

1874. La création de la commune indigène Tiaret-Aflou.

----- Le jardin public était avec les jardins appartenant aux européens sur la rive Nord de l'Oued Medsous, irrigués par ses eaux avec un volume distribué proportionnelle à la surface et le tour revient chaque semaine. Il est difficile d'avoir une date précise de la création de ce jardin public mais on peut l'estimer dans les années 70 du 19^{ème} siècle.

1881. La découverte d'une colonne brisée en deux à Agueneb, cette pierre a été transportée, à une date indéterminée, au siège de la commune mixte d'Aflou. C'est une inscription pour commémorer une expédition en 174 sous le règne Marc-Aurèle par un petit groupe de cavaliers, sous-officiers et gradés, détachés de deux corps différents, appartenant à l'armée de Numidie, la Cohorte VI des Commagéniens et l'aile flavienne. Certains disent que cette inscription est dédiée à un génie local inconnu du nom de *Thasuni* par un des membres de l'expédition, le décurion *Catulus* de la III Légion Auguste, qui aurait, croit-on comprendre, été promu au grade de centurion à son retour à Lambèse.

1905. La création de la commune indigène d'Aflou.

1915. La création de la commune mixte d'Aflou.

1922. La commune a été rattachée au territoire civil du département d'Oran.

3. Situation de jardin :

Située au centre-ville d'Aflou a côté nord de jardin siège daïra et à l'est une salle de cinéma la côté ouest un caserne militaire et côté sud bibliothèque communal.

Selon la méthode syntaxe spatiale :

La configuration spatiale

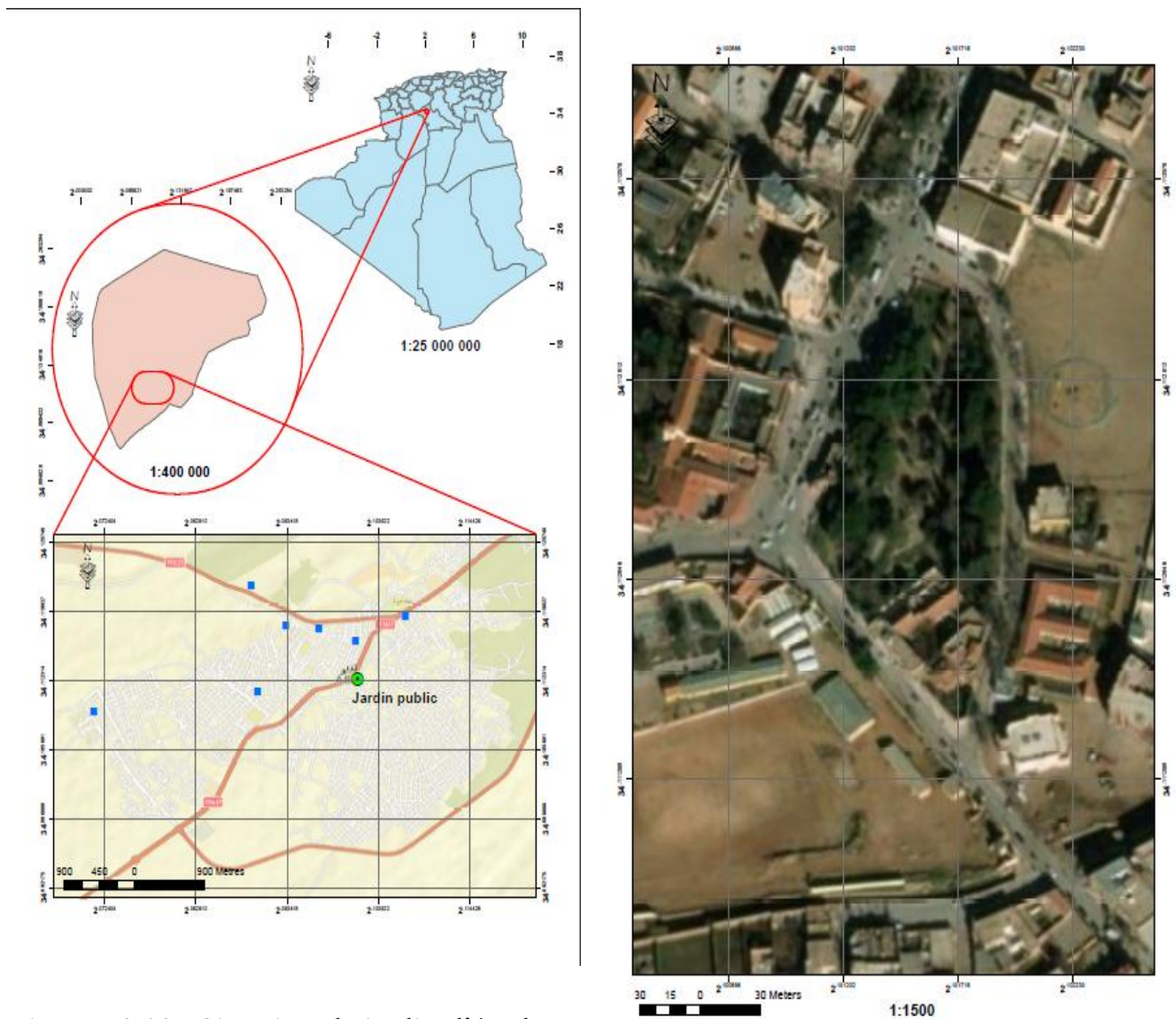


Figure n° 10 : Situation de jardin d'étude

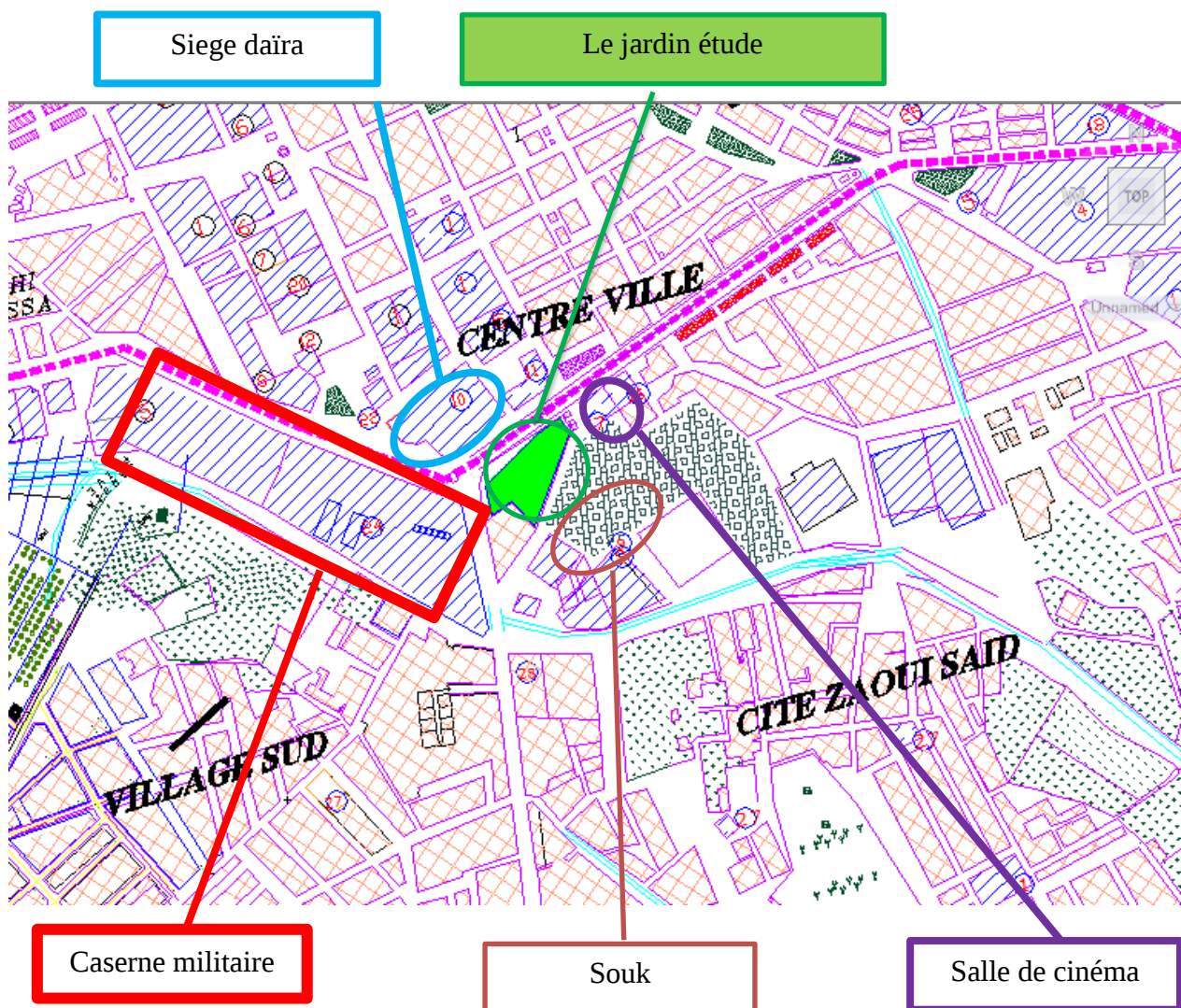


Figure n° 11 : Situation de jardin d'étude

4. Relation avec l'environnement :

Relation directe par des portes d'accès à l'intérieur de jardin par les quatre coté
(Relation forte).

Selon les concepts de la méthode syntaxe spatiale si la configuration spatiale

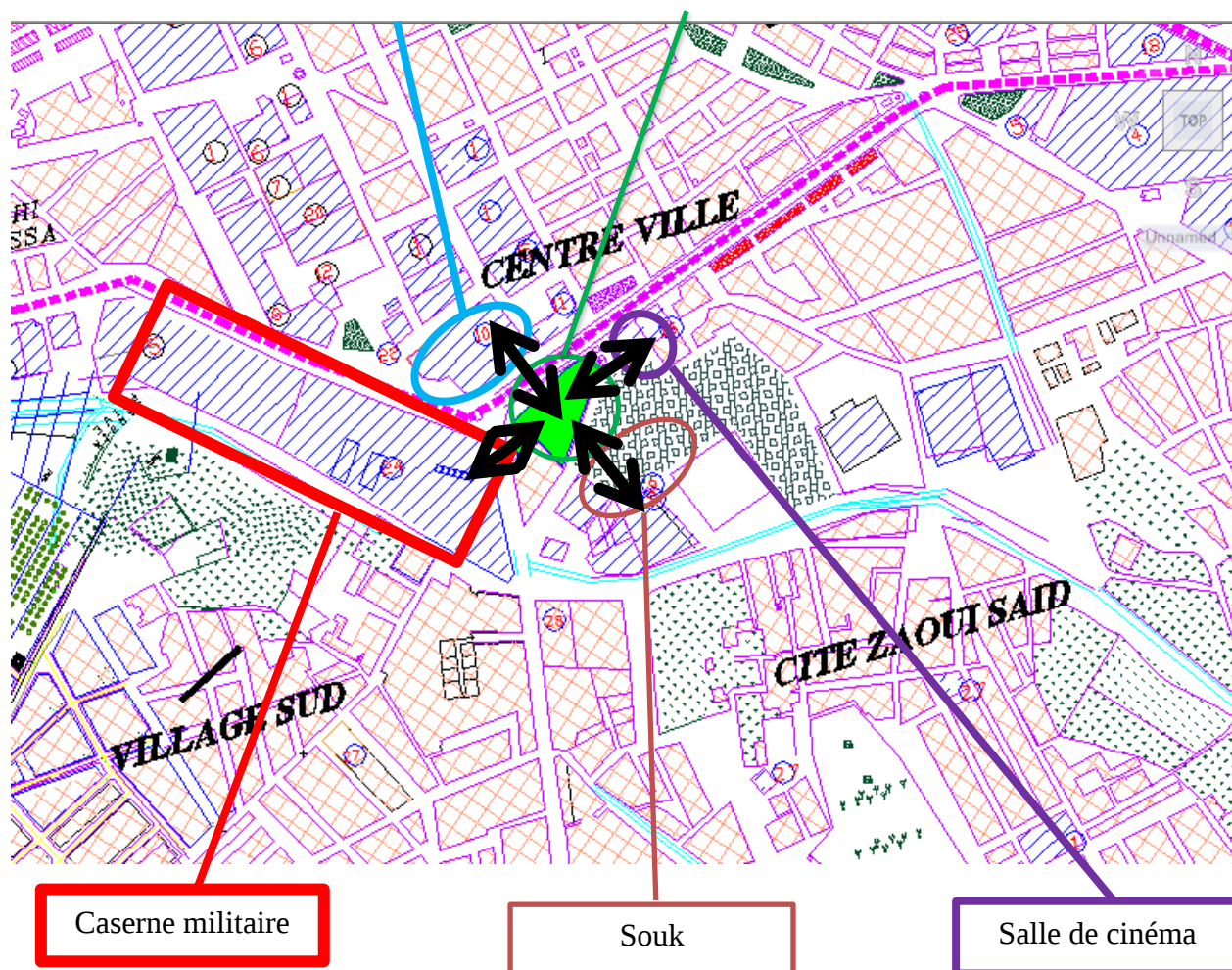


Figure n° 12 : relation de jardin avec l'environnement

5. La visibilité : (selon la méthode syntaxe spatiale)
Ce jardin c'est un point de repère dans la ville Aflou



Figure n° 13 : la visibilité de jardin à l'extérieur

6. Les voies adjacentes au jardin : selon la méthode syntaxe spatiale c'est la perméabilité,



Figure n° 14 : Les axes qui passent à côté le jardin

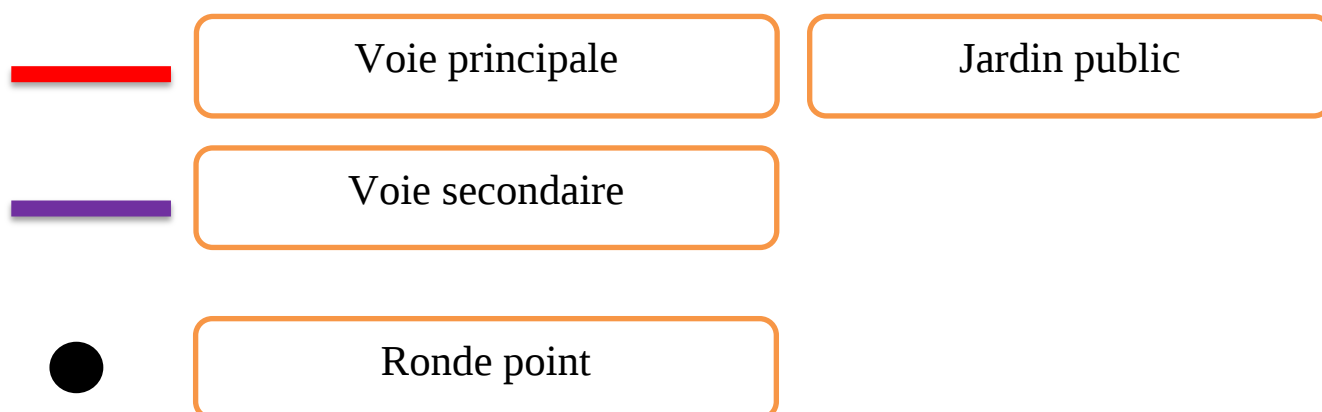


Figure n° 15: Les axes qui passent à côté le jardin

En remarque il est existé à cote de jardin d'étudié une intersection de trois axe très important dans la ville de Aflou, Cela constitue un flux élevé du jardin de toutes les parties de la ville (axe vers Laghouat- axe vers el-bayadh - axe vert nouvelle extension de la ville Aflou)



Figure n° 16: l'intersection de 3 grands axes a côté le jardin

7. Accessibilité de jardin :

Ilya 4 portail de toutes les cotes :

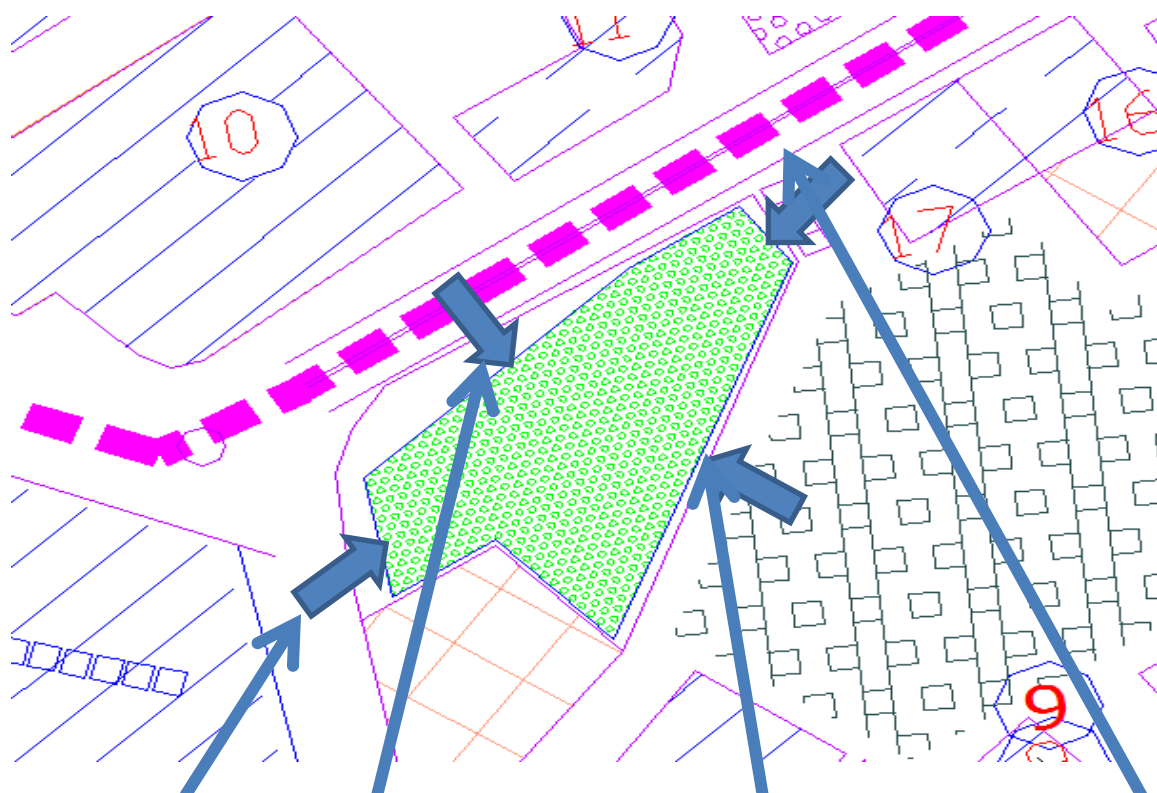


Photo sur
porte côté
OUEST

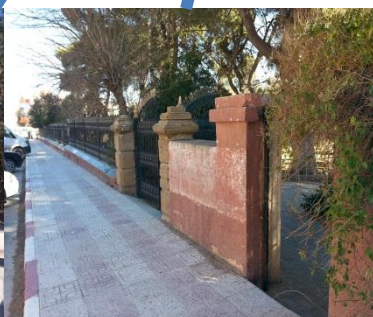


Photo sur
porte côté
NORD



Photo sur
porte côté
SUD



Photo sur
porte côté
EST

Figure n° 17: l'accessibilité de jardin

8. Les limites de jardin : (les parois) un mur de clôture entouré a le jardin



Figure n° 18: Mur de clôture de jardin public

9. Le revêtement de sol de jardin: surface de jardin 10688m²

Dans ce jardin divisé plusieurs partie :

- passage piéton

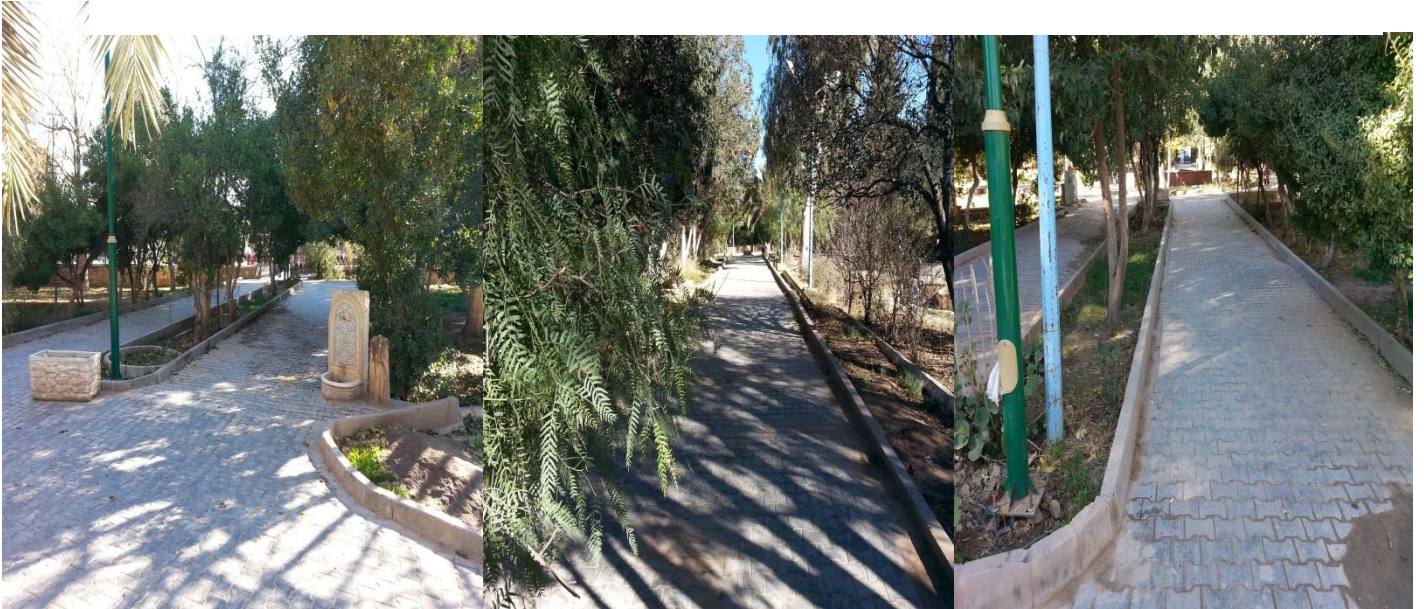


Figure n° 19: différents passage piéton dans le jardin public

- l'espace vert et les arbres



Figure n° 20: des arbres et les espaces vert

- **Les types des arbres existants :**

- Troène
- Noème
- Orme champêtres
- Eucalyptus
- Sophora
- Cyprès
- Pin d'Alep
- Palmier
- Murier
- Fau poivrier

- lac d'eau



Figure n° 21: un lac d'eau

- fontaine



Figure n° 22: une fontaine au centre de jardin

- espace de repos



Figures n° 23: différents espaces de détente

Espaces réservés pour un événement : (en pleine aire)



Figure n° 24: espaces réservés pour les événements

10. Mobilier urbain : L'éclairage public



Figure n° 25: poteau d'éclairage public

Les bancs



Figure n° 26: les bancs

Un puits : (mais Il n'y a pas de système d'arrosage)



Figure n° 27: Un puits

11. Grille d'observation :

1. grille d'observation (Activité/ catégorie d'utilisateur)

L'activité	La catégorie	Observation
Rencontre	<u>Homme</u> <u>Femme</u> <u>enfant</u>	
S'asseoir /Repos	<u>Homme</u> <u>Femme</u> <u>enfant</u>	
Passage/ Marche	<u>Homme</u> <u>Femme</u> <u>enfant</u>	
Détente	<u>Homme</u> <u>Femme</u> <u>enfant</u>	 
Accueil d'un évènement	<u>Homme</u> <u>Femme</u> <u>enfant</u>	

Grille d'observation (Aménagement) :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil		
Mobilier d'hygiène		
Mobilier de communication		
La végétation		
L'eau/ fontaine		
Aménagements pour personnes en difficulté		
Eclairage public		

Grille d'observation (environnement alentour) :

	Facile	Actif	Peu actif	Disponible	Absent
Les accès					
Transport en commun					
Equipement commerce/ service					
Equipement éducatif					
Habitat					

Analyse des grilles d'observation :

- Manque des activités et des espaces réservé pour enfant et femme.
- Manque d'aménagement de repos et d'hygiène.
- Bonne accessibilités et des activités administratives alentour de jardin.
- Manque d'aménagements pour une bonne utilisation en hiver.

Toutes ces remarques ont une incidence directe sur la qualité d'usage de jardin public

12.Synthèses :

Malgré son bon emplacement dans le centre-ville et L'utilisation de ce jardin par les résidents et les visiteurs de la ville d'Aflou pour le repos et détente :

- L'usage forte à l'été passe que dans cette jardin il Ya un micro climat à travers l'utilisation de fontaine et un l'ace d'eau et plusieurs des arbres.

Mais il y a des choses qui diminuent à l'usage de ce jardin:

- Au contraire à l'hiver l'usage très faible au couse de température saisonnière inférieure à 0°
- Il n'y a pas de place réservé pour les familles.
- Il n'y a pas d'aires de jeux pour les enfants.
- Manque d'activités commerciales à l'intérieur de jardin.
- Faible confort d'usage.

Conclusion générale :

Cette recherche s'intéresse à la qualité d'usage des espaces publics. Il est indéniable que l'amélioration de la qualité des espaces publics constitue l'une des priorités majeures pour les usagers. Chaque espace public est inscrite dans un caractère unique et spécifique du lieu, les couleurs, les matériaux, la texture, le mobilier urbain et la végétation fondent un espace qui fait partie intégrante de l'identité de chaque ville pour la continuité historique et un accord avec l'évaluation des modes de vie et des enjeux des sociétés.

Les Recommandations :

Les espaces publics se présentent comme les lieux de vie communs, l'aménagement de ces espaces doit répondre aux divers besoins et attentes des usagers. Aménager un espace c'est aussi donner une identité à ce lieu. La progression et la continuité de ces espaces nécessitent de prendre en compte toutes les dimensions de la qualité des espaces publics : forme, fonction, usage, ambiances et environnement et également une plus grande attention aux acteurs. Cette étude a bénéficié d'une multitude d'analyses, et les recommandations faites sont basées sur les résultats des chapitres précédents :

- La nécessité d'une approche participative qui permette de saisir les liens entre les usagers et les autres acteurs professionnels, politiques, etc., pour un langage commun de la qualité afin de créer un espace adapté aux préoccupations des individus et aux critères de développement durable ;
- L'élaboration des chartes de la qualité et d'aménagement des espaces publics pour définir les objectifs qui sont liés aux données de chaque ville et de saisir ainsi les recommandations climatiques de chaque projet.
- La prise en compte des données climatiques et le contexte environnemental de chaque ville et chaque lieu étudié.
- Afin d'améliorer l'atmosphère de chaque espaces, il est utile de prendre en compte l'effet de la végétation sur les paramètres climatiques impliqués dans le confort des usagers en plein air.

ملخص

تحتل الاماكن العمومية مكانة جد محورية وهيكلية في المدينة فهي تشكل تناسق كالعمود الفقري للمدينة و يرتكز السير الحسن لهذه الفضاءات على توازن هش، سواء في الأشكال، الاستخدامات والوسط البيئي المحيط بها، ولهذا فإنها- الاماكن العمومية -تتطلب وقفة للتأمل. إنا الفضاءات العمومية تأخذ بعد في نمط التصميم الحضري و في سياق محدد، فإننا نعنى الفضاءات العمومية سواءا الكبيرة أو الصغيرة التي يلجا لها الكل أساسا و تستقطب الناس بشكل واضح غير أن درجة الجاذبية تختلف من شخص إلى آخر.

الفضاءات العمومية بشتى أنماطها تعتبر رهان ودور جلي في فقدانها على مستوى التصميم في المدن، الشكل، النمط، العقار الحضري، النبات والعتاد المستعمل، كل هذه المعايير في البناء غير مأخوذة بعين الاعتبار عند القيام بتصميم الفضاءات العمومية.

وبالتالي فإن إشكاليتنا تشكل موضوع الساعة و تطرح تساؤلات متكررة في عديد الميادين على غرار التعمير، الهندسة المعمارية وعلم الاجتماع، إذ هدفنا الأساسي من هذه الدراسة هو تحديد المشكل في عدم الاستعمال الجيد للفضاءات العمومية قصد تناول الإثبات العلمي لنوعية المساحات المقدمة عبر دراسة مدونة.

ويهدف هذا البحث إلى تحليل المساحات العمومية لمدينة افلو بغية توضيح المزايا و المساوئ على مستوى مخطط النوعية.

Résumé

Occupant les espaces publics se dessinent comme une colonne vertébrale de la ville et le bon fonctionnement de ces espaces repose sur un équilibre fragile, ses formes, ses fonctions, ses usages, ses ambiances et l'environnement où il s'insère, influençant la qualité de l'espace public, sur lequel il est intéressant de s'arrêter. L'espace public prend en charge un important aspect de la conception urbaine, dans un contexte précis.

S'intéressant à jardin public, accessible à tous dans son principe, elles attirent les gens par le fait, sans doute, qu'elles n'ont pas une fonction définie. Cependant, le degré d'attractivité n'est pas le même pour toutes.

Les espaces publics avec tous ses types, ses enjeux et leurs rôles semblent être le parent pauvre des conceptions. La forme, le type, le mobilier urbain, la végétation, les matériaux utilisés, les constructions environnantes ne sont pas prises en considération lors de la conception des espaces publics.

Notre problématique nous semble d'actualité et nous renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie. L'objectif principal de cette étude est de cerner le problème de dysfonctionnement de ces espaces afin d'aborder la démonstration scientifique inhérente à la qualité des espaces représentatifs à travers un corpus étudié préalablement. Cette recherche vise à analyser les espaces publics de la ville d'Aflou afin de mettre en évidence leurs positivités et leurs négativités sur le plan qualitatif.

Bibliographie :

1. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/visibilit%C3%A9/82191>)
2. Thèse présentée en vue de l'obtention Du diplôme de Doctorat LMD en Architecture
(Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles d'habitat collectif -une investigation syntaxique-: Cas d'étude de la ville de Biskra)
3. Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Magister en : Architecture
(La qualité des espaces publics -Cas des places de la ville de Béchar-)
4. Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Magister en : Architecture
(L'espace vert public à Biskra entre la planification et l'application)
5. LAROUSSE (2008)